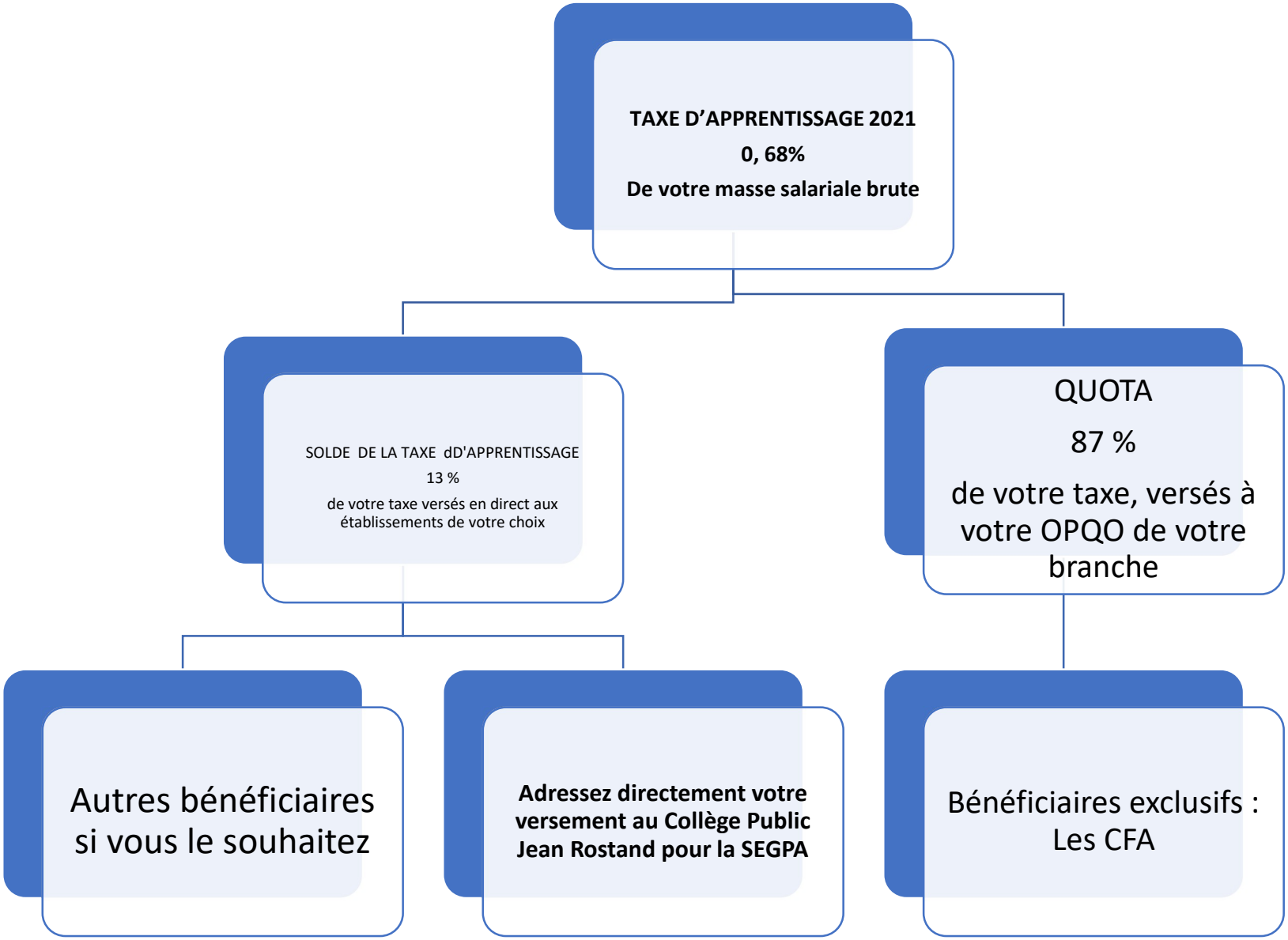
TAXE D'APPRENTISSAGE 2021
0, 68%
De votre masse salariale brute
SOLDE DE LA TAXE dD'APPRENTISSAGE
13 %
de votre taxe versés en direct aux établissements de votre choix
QUOTA
87 %
de votre taxe, versés à votre OPQO de votre branche
Autres bénéficiaires si vous le souhaitez
Adressez directement votre versement au Collège Public Jean Rostand pour la SEGPA
Bénéficiaires exclusifs : Les CFA